

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne
 Pour annonces à long terme, conditions
 rales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de ter instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront
 avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
 ont bien voulu se charger de l'agence de la
 "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT :
 \$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : La Corporation de la ville de Montréal refuse de venir en aide à une nouvelle société de colonisation fondée dans le but de fournir les moyens à plus de 500 familles, actuellement sans ouvrage, de s'établir sur des terres ; appel de M. L. O. David, dans l'Opinion Publique, en faveur de cette œuvre éminemment patriotique ; la situation actuelle des Etats-Unis est bien propre à empêcher nos compatriotes à y chercher un refuge.

Causerie Agricole : Conservation des oiseaux (Suite) ; règlement de l'Association des écoles primaires, pour la protection des oiseaux utiles.—Les expositions agricoles de nos sociétés d'agriculture.—Expositions agricoles des comtés de Témiscouata, Kamouraska et l'Islet.

Sujets divers : L'aménagement de nos forêts (Suite).—De l'état de nos forêts ; cause de l'appauvrissement de nos forêts, et mesures de conservation ; des incendies dans les forêts.—H. G. Joly.

Choses et autres : Cérémonie religieuse à Carleton, comté de Bonaventure.—Ouverture des classes au Couvent de Carleton.—Courses de berges dans la baie des Chaleurs ; distribution des prix aux vainqueurs, par l'Hon. M. P. J. O. Chauveau.

Recettes : Pain avec de la farine de seigle.—Cure de la météorisation.

Retard dans la publication de la "Gazette des Campagnes."—Le numéro 34 de la Gazette des Campagnes qui devait paraître le 29 août n'a pas été publié.—Nous offrons pour excuse un surcroît d'ouvrage en dehors de l'impression de notre journal. Les temps durs, dont nous ressentons vivement, fait que nous n'avons pu refuser le patronage qui nous a été accordé sous forme de jobs dans le cours de la semaine, par l'impression de deux factums pour la Cour d'Appel à Québec. Quand on songe que c'est à peine si nous recevons deux piastres par semaine sur les \$1800 qui nous sont dus pour arrérages d'abonnement à la Gazette des Campagnes, nous nous croyons justifiable d'accepter cet encouragement du dehors. Nous demandons excuse à nos abonnés pour ce retard ; nous remplacerons cependant ce numéro avant la fin de l'année d'abonnement. Voici maintenant que les produits de la nouvelle récolte se vendent, que l'on songe à nous faire la part de ce qui nous est dû pour abonnement, afin que nous n'ayons pas le tort d'indisposer contre nous ceux qui payent régulièrement leur abonnement à la Gazette des Campagnes, par de nouveaux retards.

REVUE DE LA SEMAINE

Il y a quelques semaines, nous faisons part à nos lecteurs d'un patriotique projet en faveur de la classe nombreuse d'ouvriers qui sont actuellement sans ouvrage dans la ville de Montréal : celui d'établir en leur faveur une société de colonisation.

Ce projet ayant en tête l'élite de cette grande ville a été favorablement accueilli par le Gouvernement de Québec ; les organisateurs étaient sûrs de l'appui des principaux citoyens de Montréal, et il ne manquait plus que l'appui du Conseil-ville de Montréal pour compléter l'organisation et en assurer pour ainsi dire le succès : 500 familles au moins devaient être relevées de la profonde misère dans laquelle elles se trouvent, par l'établissement de cette société de colonisation.

Nous avions donc droit de nous réjoir de cette bonne nouvelle et de l'annoncer à nos lecteurs.

Mais pour des raisons que nous ne connaissons pas, le Comité des finances du Conseil de ville de Montréal a refusé unanimement la demande d'argent que lui faisait cette nouvelle société de Colonisation, sous le patronage des personnes les plus influentes et les plus distinguées de la ville de Montréal. Ce refus peut difficilement s'expliquer, car en quelques circonstances ce Conseil a consenti des sommes assez considérables pour des objets bien moins importants que celui-ci.

On nous dit que si les autres requêtes devaient être présentées à la Corporation de Montréal pour obtenir une aide qui ne jouit dans le but de relever plus de 500 familles qui sont dans la plus grande détresse, et qui ne peuvent de secours pour demander à la terre, par le travail de la culture, ce que l'industrie manufacturière ou le commerce ne peut leur procurer.

Nous faisons des vœux pour que cette dernière requête ne soit point refusée, afin de permettre à ces ouvriers en détresse de retirer du sol ce qu'il est si largement donné à l'homme laborieux et économe. S'il advenait que cette demande fût refusée, il faudrait encore ne pas se considérer battu. Ce que la Corporation refusera, les citoyens à l'aide pourrout le combler par de nouveaux secours et de nouvelles économies qu'ils

École de la paroisse de l'Assomption